

Questions au Feuilleton

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 293, 294, 448, 474, 518 et 542.

[Texte]

PETRO-CANADA

Question n° 293—**M. Munro (Esquimalt-Saanich):**

1. Au sujet de la réponse à la question n° 4706 de la première session de la trente-deuxième législature et des sociétés Venezuelan Canadian Oils, C.A. et Venezuelan Pacific Petroleum, C.A., a) quand, de qui, à quel prix et pourquoi Petro-Canada a-t-elle acheté chaque société, b) pourquoi ces sociétés sont-elles inactives?

2. Les sociétés G.M.I. Co. (Bahamas) Ltd., Pacific Petroleum (Overseas) Ltd. et Petro-Canada Norway A/S ont-elles des liens quelconques avec Petro-Canada et, le cas échéant, a) lesquels dans chaque cas, b) pourquoi Petro-Canada est-elle incapable de fournir les renseignements demandés dans la question 4706, c) comment peut-on obtenir ces renseignements et quand seront-ils disponibles?

3. Au sujet de Mint Oil Co., a) quels étaient les liens entre cette compagnie et Petro-Canada avant le 1^{er} octobre 1981, b) quelle était l'importance des intérêts de Petro-Canada dans cette société avant le 1^{er} octobre 1981, c) pourquoi ces liens ont-ils été modifiés et que sont devenus les intérêts de Petro-Canada dans cette compagnie, d) qu'est devenue la compagnie et sur les instances de qui?

4. Au sujet de Pacific Petroleum Inc., a) quels étaient les liens entre cette compagnie et Petro-Canada avant le 8 avril 1982, b) quelle était l'importance des intérêts de Petro-Canada dans cette société avant le 8 avril 1982, c) pourquoi ces liens ont-ils été modifiés et que sont devenus les intérêts de Petro-Canada dans cette compagnie, d) qu'est devenue la compagnie et sur les instances de qui?

M. Leonard Hopkins (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Voici la réponse de Petro-Canada:

1. a) Petro-Canada a acquis les sociétés Venezuelan Canadian Oils, C.A. et Venezuelan Pacific Petroleum, C.A. en avril 1979 dans le cadre de l'achat de la Pacific Petroleum Ltd. Le coût d'acquisition de ces deux filiales était compris dans le coût global d'achat de la Pacific Petroleum Ltd., à savoir \$1,496,389,000; elles ont été achetées parce que ces deux filiales faisaient partie d'un achat plus important.

b) Les deux filiales sont «inactives» depuis leur achat par Petro-Canada.

2. Oui. a) Les sociétés G.M.I. Co. (Bahamas) Ltd. et Petro-Canada Norway A/S sont des filiales à part entière de Petro-Canada Inc., laquelle est une filiale à part entière de Petro-Canada. La G.M.I. Co. (Bahamas) Ltd. a cédé ses actifs récemment et elle est maintenant en état d'inactivité. La Petro-Canada Norways A/S est en activité. La Pacific Petroleum (Overseas) Ltd. est une société de portefeuille que Petro-Canada a acquise lors de l'achat de la Pacific Petroleum Ltd.; elle avait été formée pour détenir des permis relatifs à la mer du Nord, mais n'a jamais été mise en activité.

2. b) et c)

Société	Date de la dernière réunion du conseil d'administration
G.M.I. Co. (Bahamas) Ltd.	Le 25 février 1982
Pacific Petroleum (Overseas) Ltd.	Le 4 janvier 1977
Petro-Canada Norway A/S	Le 16 septembre 1983

3. a) et b) Avant le 1^{er} octobre 1981, la Merit Oil Co. Ltd. était une filiale à part entière de Petro-Canada Exploration Inc., dont la raison sociale est devenue, depuis, Petro-Canada Inc.

c) et d) Les actifs de la Merit Oil Co. Ltd. ont été transférés suivant une directive pertinente de Petro-Canada Exploration Inc. et la Merit Oil Co. Ltd. a été dissoute.

4. a) et b) Avant le 8 avril 1982, la Pacific Petroleum Inc. était une filiale à part entière de Petro-Canada Exploration Inc., dont la raison sociale est devenue, depuis, Petro-Canada Inc.

c) et d) Petro-Canada Exploration Inc. a reçu une offre d'achat relative à la Pacific Petroleum Inc. et l'a acceptée. Le 8 avril 1982, la Pacific Petroleum Inc. a été vendue à la Zapata Exploration Company.

LE PROGRAMME DE NOUVELLE IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ BP

Question n° 294—**M. Munro (Esquimalt-Saanich):**

Au sujet de la réponse révisée à la question n° 4751 de la première session de la trente-deuxième législature qui porte sur le programme de nouvelle identification de la société BP, a) qu'est-ce qui constitue une commission normale, b) outre les coûts de publication et de conception, quels autres frais a entraînés la publication de la «série d'annonces destinées à mettre le public au courant du programme de nouvelle identification de la société BP»?

M. Leonard Hopkins (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Petro-Canada rend compte de ce qui suit:

a) Les renseignements demandés relèvent des droits de propriété de Petro-Canada.

b) Outre les coûts de publication s'élevant à \$483,845.74 et les coûts de production et de conception s'élevant à \$25,116.-96, ces deux montants comprenant la commission normale de l'agence, aucuns autres frais n'ont été engagés.

Les chiffres donnés le 23 septembre 1983 dans la réponse révisée à la question n° 4751 de la première session de la trente-deuxième législature se rapportaient aux prévisions de coûts tandis que les chiffres mentionnés ci-dessus représentent les coûts réels.

LE REMPLACEMENT ET L'ACQUISITION DE NAVIRES

Question n° 448—**M. Howie:**

Le ministère des Pêches et Océans a-t-il des plans en vue de remplacer des navires ou d'en acheter de nouveaux au cours de l'année civile 1984 et, dans l'affirmative, lesquels?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Le ministère des Pêches et des Océans (MPO) compte poursuivre le remplacement méthodique de ses navires et l'acquisition de nouveaux bateaux en 1984. Cinq navires actuellement en construction, dont deux devraient entrer en service cette année, figurent au programme. En outre, en 1984, le MPO entend: a) commencer à transformer un gros chalutier à pêche arrière en navire de recherche halieutique; b) acquérir environ 25 chaloupes et petites embarcations; et c) adjuger des contrats pour la conception de quatre nouveaux navires et pour la réfection de demi-vie de deux bateaux.